Assemblée Générale de l'ASYNPRO

Compte rendu du samedi 5 septembre 2026 (11h20 – 12h55)

Ouverture de la séance

La Présidente de l'ASYNPRO, Isabel Madrid, ouvre l'assemblée générale, repoussée par rapport à sa date initiale. Elle remercie l'ensemble des personnes présentes ainsi que Monsieur le Maire, Philippe de Gonneville, pour sa participation régulière à cette réunion annuelle. Elle excuse l'absence de Monsieur le Sous-Préfet, en congé, ainsi que celle des services de la DDTM, non disponibles le samedi.

Elle présente l'ordre du jour de la séance : le rapport moral de la Présidente, l'intervention de Monsieur le Maire, le rapport financier présenté par le trésorier Patrick Baggio, le renouvellement de trois sièges du bureau, la présentation des élus municipaux présents, un point sur l'ostréiculture par Yoann Godichaud (président du syndicat des ostréiculteurs de la côte Noroît), un point sur la pêche, une présentation du projet de l'architecte Manon Drouillard sur l'adaptation du village de l'Herbe, puis un temps de questions-réponses.

Rapport moral de la Présidente

Isabel Madrid ouvre son discours en rappelant qu'une assemblée générale est à la fois un moment de bilan et un moment où l'association doit s'interroger sur ce qu'elle veut préserver, transmettre et préparer pour l'avenir.

Un territoire façonné par la nature et par l'histoire

Elle retrace l'origine des villages ostréicoles, nés de la volonté politique d'un empereur qui souhaitait développer l'activité ostréicole sur un territoire qui n'y était pas destiné à l'origine. Elle souligne que ces villages ont surtout été façonnés par une nature à la fois généreuse et redoutable, entre océan, forêt et Bassin, et que les tempêtes, l'érosion, la submersion et les incendies font partie de leur histoire.

Elle revient sur l'épisode marquant de l'été : l'évacuation de la presqu'île et l'incendie de Saumos, qui a épargné les villages ostréicoles mais a mobilisé de nombreux bénévoles anonymes, ainsi que les élus et services municipaux, présents nuit et jour aux côtés des pompiers. Elle propose à l'assemblée de les applaudir collectivement.

S'adapter pour ne pas disparaître

La Présidente insiste sur le fait que protéger les villages ne signifie pas les empêcher de changer, mais au contraire leur permettre d'évoluer pour ne pas disparaître. Elle rappelle le plaidoyer porté par l'association en 2025 et pose la question centrale de l'année : comment agir lorsque la réglementation actuelle ou à venir pourrait conduire à la disparition de ce que l'on cherche précisément à protéger ?

Elle mentionne une rencontre importante organisée cette année avec l'Architecte des Bâtiments de France, qui a ouvert la possibilité de faire évoluer la réglementation pour permettre la surélévation des bâtiments et la hausse des faîtages, afin de concilier réalité patrimoniale et réalité climatique. Une meilleure concertation a également été amorcée avec les services de la DDTM, associant les associations professionnelles non membres du bureau.

Concernant le Plan de Prévention des Risques Littoraux (PPRL), elle indique que l'association a parfois eu le sentiment de ne pas être entendue, à l'exception du Maire, qui a obtenu du Sous-Préfet une réunion spécifique consacrée aux villages ostréicoles, prévue le 25 septembre, réunissant tous les services concernés.

Une gouvernance de proximité

Isabel Madrid salue l'attachement concret du nouveau mandat municipal aux villages ostréicoles : les 16 référents de villages disposent désormais d'un contact direct avec les services municipaux, et une coordination nouvelle s'est mise en place entre les élus en charge de l'urbanisme, des risques, du littoral, des affaires maritimes et de l'environnement. Elle rappelle que ces problématiques sont indissociables les unes des autres : l'urbanisme est lié aux risques, les risques au littoral, le littoral aux métiers de la mer.

Elle rappelle quelques chiffres : 9 villages, environ 800 habitants représentant environ 10 % de la population communale, une communauté vivante qui se renouvelle chaque année avec de nouveaux arrivants, des transmissions d'entreprises et de cabanes, tout en conservant son identité.

Trois satisfécits, trois demandes

La Présidente formule trois remarques construites en miroir, saluant les efforts engagés tout en appelant à aller plus loin :

- Prévention des incendies : demande d'être prévenus plus tôt des sessions de formation, d'un inventaire des RIA adapté à la taille des villages, et d'une intervention auprès d'Enedis pour sécuriser les câbles et compteurs électriques.
- Prévention de la submersion : demande de lancer enfin le plan pluriannuel de réfection et d'entretien des perrés.
- Entretien des perrés : demande d'interpeller le SIBA avec fermeté sur ce sujet.

Elle interroge également l'assemblée sur l'utilisation du budget annexe des villages en 2025 et 2026, et souhaite que le budget 2027 soit débattu en commission de gestion des villages avant sa présentation au conseil municipal, afin que les habitants et professionnels soient associés aux choix budgétaires qui les concernent.

Les métiers de la mer

Avant de laisser la parole aux professionnels, Isabel Madrid tient à saluer le travail des ostréiculteurs, décrits comme de véritables producteurs et agriculteurs de la mer, connaissant intimement leurs parcs, leurs saisons et leurs conditions d'élevage. Elle insiste sur l'importance de préserver ce savoir-faire, sous peine de perdre une partie de l'identité des villages. Elle évoque également la pêche, deuxième métier historique de nombreux anciens, et l'aboutissement prochain d'un livre retraçant cette histoire.

Elle exprime le souhait de voir naître, dans la future Maison de la mer, un espace simple et interactif permettant de faire comprendre au public l'ostréiculture et la pêche, au-delà de la seule dégustation.

La convention de gestion et l'avenir des villages

Isabel Madrid rappelle que la convention de gestion des villages ostréicoles, déléguée à la mairie depuis 2012, doit être renouvelée le 1er août 2030 pour une durée de 18 ans. Si cette échéance peut sembler lointaine, elle estime qu'il faut dès maintenant préparer l'avenir des villages à 10, 20 ou 30 ans.

Elle propose d'engager une démarche baptisée « Convention citoyenne des villages ostréicoles », portant sur la prévention des risques, l'érosion, la submersion, les incendies, l'adaptation du bâti, la réglementation patrimoniale, la place de l'ostréiculture et de la pêche, l'attractivité des villages et leur avenir au sein de la commune. Un questionnaire serait diffusé en amont pour identifier les priorités, suivi de réunions entre habitants, professionnels, municipalité et services de l'État. L'objectif affiché n'est pas de décider à la place des autres, mais de construire collectivement une vision partagée de l'avenir des villages.

Elle conclut son discours en résumant l'état d'esprit de l'ASYNPRO en trois mots : vigilants, constructifs et engagés.

Discours de Monsieur le Maire, Philippe de Gonneville

Le Maire revient longuement sur l'été qu'il qualifie de terrible, marqué par un incendie d'une violence et d'une rapidité exceptionnelles, ayant touché le bourg de Lège et détruit 25 maisons — soit 25 familles ayant perdu non seulement leurs biens, mais aussi des souvenirs. Il salue le travail extraordinaire des sapeurs-pompiers, des forces de l'ordre, de la police municipale et des nombreux bénévoles, qui ont notamment assuré l'accueil et le soutien logistique des secours.

Il précise l'ampleur des dégâts : sur les 42 000 hectares de forêt brûlés en Gironde lors du feu de Saumos, la commune a perdu 1 600 hectares de forêt domaniale, 60 hectares de forêt communale et plus de 2 000 hectares de forêt privée — soit près de la moitié des 8 000 hectares de forêt que compte le territoire communal, sur une superficie totale de 9 400 hectares. Il alerte sur le risque d'inondation à venir pour l'hiver prochain, la forêt disparue n'absorbant plus l'eau (un pin adulte pompant entre 150 et 200 litres d'eau par jour, une forêt mature absorbant 3 à 4 fois plus d'eau qu'une prairie).

Il revient sur l'évacuation de 50 000 personnes en une seule nuit, dont 1 200 par voie maritime, rendue possible grâce aux dispositifs FR Alert et Télé Alert ainsi qu'à la mobilisation des gendarmes mobiles et de la police municipale. Il salue la solidarité, voire la fraternité, des communes d'accueil et des services mobilisés dans le gymnase durant la crise, soulignant qu'aucune victime n'est à déplorer.

Il évoque ensuite l'accompagnement des sinistrés et des entreprises fragilisées par une baisse de fréquentation, appelant celles en difficulté à se manifester rapidement auprès des chambres consulaires et des services concernés plutôt que d'attendre. Il annonce une phase de reconstruction à venir, associant réflexion sur la forêt de demain et sur l'interface habitat-forêt, en lien avec le ministre Sébastien Lecornu et une mission parlementaire reçue sur le territoire.

Concernant le PPRL, il défend fermement l'idée que les villages ostréicoles, situés sur le domaine public maritime et caractérisés par un trait de côte spécifique, ne peuvent être traités comme le reste du littoral, et qu'une cellule de travail dédiée doit réunir ostréiculteurs, pêcheurs, habitants, commune et services de l'État.

Sur la future convention de gestion, il exprime une divergence avec la Présidente : il doute que l'État accepte à nouveau une durée d'engagement de 18 ans en 2030, les services de l'État étant réticents à s'engager sur des conventions aussi longues. Il réaffirme enfin son attachement à la mixité des villages, qu'il considère comme relevant de l'intérêt général, tout en indiquant que le règlement de la convention sera revisité.

Intervention de Laurent Maupilé

Laurent Maupilé, conseiller aux villages et au littoral, présente la feuille de route qu'il a construite avec le Maire, articulée autour de quatre axes : associer, entretenir, protéger et rendre compatible.

- Associer : renforcer le dialogue de terrain avec les référents de villages et les remontées d'information.
- Entretenir : préserver le patrimoine ostréicole en bois, particulièrement exposé au risque incendie, via un audit sécurité mené avec les pompiers et un travail sur le stockage de l'essence.
- Protéger les biens et les personnes : anticiper les dispositifs de submersion marine par village, poursuivre les opérations de nettoyage engagées avec Yoan Godichaud, désormais élargies aux non-professionnels.
- Rendre compatible : concilier la vie à l'année des habitants avec l'attractivité touristique des villages, sans en faire, selon ses mots, une « auberge espagnole ».

Présentation des élus municipaux

La Présidente invite les élus présents à se présenter brièvement. Patrice Roy, adjoint délégué aux affaires maritimes et aux métiers de la mer, précise intervenir notamment sur l'entretien des perrés et des cales, en lien avec les professionnels de la mer, la gestion des zones de mouillage et des corps morts, la police nautique, et annonce l'ouverture prochaine de la Maison de la mer.

Marie-Christine Bessou, adjointe en charge de l'urbanisme, du logement et de l'aménagement du territoire, indique que la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) est en cours, avec un document attendu fin 2027, et qu'il y aura, selon les mots du Maire, un avant et un après l'incendie de l'été. Elle évoque le rôle de la clôture en brande, matériau interdit par le PLU mais dont la dangerosité a été illustrée par l'incendie, et annonce l'envoi prochain d'un courrier aux habitants sur ce sujet.

Rapport financier

Le trésorier Patrick Baggio présente le bilan financier de l'association. Les dépenses de l'année ont notamment été marquées par la poursuite du livre sur l'histoire des villages, aujourd'hui achevé à environ 80 %, avec un travail restant de relecture par un comité dédié. Les recettes de cotisations sont en nette baisse, avec environ 800 € de cotisations non renouvelées, ce qui a conduit à repasser sous la barre des 2 000 € de cotisations, contre 2 500 à 2 600 € l'année précédente.

Les dépenses de l'année s'élèvent à environ 6 000 €, réparties entre déplacements, organisation de l'assemblée, travaux liés au livre (photos, rédaction) et rencontres diverses. L'association dispose d'un compte sur livret de 14 000 €, ainsi que de deux comptes courants de 900 € et 780 € environ, maintenus volontairement à un niveau bas pour limiter les risques de fraude. Le trésorier appelle les adhérents à relancer une campagne d'adhésion autour d'eux, en rappelant les tarifs : 30 € pour les actifs, 15 € pour les professionnels et retraités, 10 € pour les amis du village.

Hommage aux bénévoles

La Présidente tient à saluer plusieurs bénévoles engagés aux côtés de l'association : Régine Brachet, qui anime avec Stéphanie Laffite les Causeries de Grand Piquey, notamment sur les questions environnementales ; Pascale Raymond, ancienne fonctionnaire du service urbanisme de la commune, récemment arrivée ; Jean-Marc Barrault ; Patrick Ducasse, mémoire vivante du village de l'Herbe ; Philippe Poudard ; ainsi que Jean-Louis Reveleau, l'un des créateurs historiques de l'ASYNPRO, et Laurent Olivier, de la cabane à huîtres de l'Herbe.

Renouvellement des sièges du bureau

L'assemblée procède au renouvellement de trois sièges, tous approuvés sans opposition : Jean-Louis Reveleau, qui souhaitait poursuivre son engagement, Philippe Boudard, membre de longue date, et Laurent Maupilé, arrivé au bureau il y a deux ans part, à la suite de son engagement auprès de la Ville. Christelle Connors, de la Cabane au Bout du Monde, absente ce jour en raison du marché, est également accueillie au bureau. Olivier Mercé, dont la candidature est arrivée tardivement, sera associé aux réflexions de l'association.

Point sur l'ostréiculture — Yoan Godichaud

Président du syndicat des ostréiculteurs de la côte Noroît, qui représente 63 entreprises sur l'ensemble de la presqu'île, Yoan Godichaud dresse un état des lieux d'une profession fragilisée par plusieurs années de crises et de difficultés de production, encore aggravées par l'épisode de l'été. Il insiste sur l'importance de défendre la production d'huîtres du Bassin d'Arcachon, qu'il considère comme la force même des villages ostréicoles.

Il revient sur la nécessité de maintenir des cabanes actives et productives face aux tentations de laisser les parcs se dégrader faute de personnel, de trésorerie ou de logement pour les salariés. Il défend, dans le cadre de la révision du PLU, la possibilité pour les professionnels de rénover, raser ou surélever leurs cabanes, à hauteur de 20 à 70 cm selon les villages, et rappelle que les entreprises ostréicoles, à la différence du domaine privé, ne seraient indemnisées d'aucune valeur en cas de départ imposé — seules les planches leur appartenant en propre.

Il insiste également sur l'importance d'habiter les villages toute l'année, ce qui contribue selon lui à leur légitimité face aux services de l'État. Sur le plan sanitaire, il présente le dispositif de suivi mis en place depuis 2023 de novembre à avril, qui permet d'orienter le nombre de jours de purification nécessaires avant commercialisation. Ce dispositif, coûteux (environ 100 000 € pour la profession), est désormais pris en charge par le SIBA. Il annonce enfin qu'à partir d'octobre, environ 12 000 litres d'eau de mer propre pourront être transférés chaque mois depuis le forage de Piraillan vers les ostréiculteurs volontaires, grâce aux services techniques municipaux — une première sur le Bassin d'Arcachon.

Point sur la pêche

En l'absence de Paul Lucine, retenu en mer, Alain Argelas présente un bilan de la saison de pêche. L'été a été marqué par une eau anormalement chaude ayant fait fuir soles et mulets vers l'océan, tandis que les dorades royales ont été exceptionnellement abondantes dans le Bassin, avec des prises allant jusqu'à 4 à 5 tonnes par semaine. En mer, la saison des loups a été jugée mauvaise, celle des maigres et des bars à la ligne plus mitigée. L'hiver précédent, en revanche, avait été excellent pour la pêche. Alain Argelas relaie également, du point de vue des pêcheurs, la difficulté à recruter faute de logements disponibles, alors que de nombreuses cabanes restent fermées une bonne partie de l'année.

Présentation de Manon Drouillard : adapter le village de l'Herbe

Jeune architecte diplômée de l'école d'architecture de Bordeaux et elle-même descendante d'une famille d'ostréiculteurs, Manon Drouillard présente son projet de fin d'études consacré à l'adaptation du village de l'Herbe face à la montée des eaux, sujet qu'elle a approfondi pendant plus d'un an et demi dans le cadre d'un mémoire de recherche sur l'érosion littorale.

S'appuyant sur des références historiques — les cabanes anciennement construites sur pilotis, voire accessibles uniquement par bateau — et sur des exemples internationaux (Asie, Pays-Bas, Amérique du Nord), elle propose de transposer aux villages du Bassin une technique déjà éprouvée ailleurs : la surélévation progressive des bâtiments existants au moyen de vérins hydrauliques installés sous les fondations, avant intégration de pilotis

permanents. Cette méthode permettrait de conserver l'intimité des habitants, le lien social et les usages existants, tout en adaptant durablement le bâti aux risques de submersion.

Son projet a été remarqué par la Fondation Jacques Rougerie, spécialisée dans l'habitat sur l'eau, ce qui lui a permis de présenter ses travaux lors du Green Shift Festival à Monaco, en présence du Prince Albert II. Elle bénéficie du soutien du Maire et de la députée du Bassin d'Arcachon. Elle évoque la possibilité d'un premier test grandeur nature sur une cabane du village de Piraillan, actuellement propriété de la mairie.

La Présidente précise que cette cabane est celle précédemment attribuée à M. Pasco, rachetée par la commune après que l'Architecte des Bâtiments de France a autorisé la surélévation mais refusé la modification du faîtage. Le Maire salue à son tour le travail remarquable de Manon Drouillard, qu'il avait reçue en mairie six mois plus tôt, et se dit convaincu du potentiel de cette technique pour répondre à l'élévation du niveau de la mer.

Questions et échanges avec la salle

Statut « amie des cabanes »

Marianne Ruelle, conjointe d'un titulaire au village du Canon, salue les interventions et propose de développer le statut d'« amie des cabanes » à l'ensemble des familles et proches profitant des villages, afin de renforcer les recettes de cotisations. Elle suggère également la création d'un statut équivalent pour les amis des ostréiculteurs et des pêcheurs.

Chemins obstrués et sécurité incendie

William Koening, habitant du village de l'Herbe et mobilisé cet été en cellule de crise, remercie l'ensemble des services pour leur gestion de l'incendie. Il alerte sur l'obstruction de nombreuses ruelles de village par des encombrements, contraire à l'obligation de laisser libre l'accès pour la défense incendie, confirmée par ses échanges avec le SDIS 33. Le Maire indique qu'un audit sera mené avec les pompiers, le capitaine Pellicer et Dominique Forabosco (ancien pompier professionnel ayant appuyé la mairie durant la crise), pour identifier et traiter ces points de blocage.

RIA défectueux

Frédérique Debrieu signale la défaillance du dispositif RIA (robinet d'incendie armé) du village du Canon, causée par un simple joint torique hors d'usage, alors que le prestataire proposait un remplacement complet à 4 500 €. Le Maire confirme qu'un audit global des RIA est en cours avec les services compétents.

Fontaine et évacuation des eaux pluviales

M. Barse, habitant du village de l'Herbe, dénonce l'absence de concertation lors de la réfection de la fontaine du village et le bouchage de l'unique évacuation d'eau, provoquant des inondations récurrentes dans les chais voisins dès qu'il pleut. Le Maire explique le contexte technique : un passage s'était formé entre nappe d'eau douce et eau salée, imposant de boucher le forage initial (40 000 €). Trois options s'offraient alors : un nouveau forage (150 000 à 200 000 €, avec un risque significatif de récidive), une fontaine factice avec recirculation d'eau, ou l'arrêt total de la fontaine. La deuxième option a été retenue pour raisons budgétaires. Sur le problème d'évacuation des eaux pluviales, le Maire indique ne pas avoir été informé et s'engage à mobiliser les services techniques dès le lundi suivant.

Un habitant signale également qu'un coffret électrique Enedis a dû être fixé au sol par ses soins pour éviter tout contact avec l'eau. Le Maire invite les habitants à signaler ce type de dysfonctionnement via l'application THELMA, dont il indique un taux de traitement d'environ 85 %.

Climatiseurs et nuisances

Une habitante du village de Grand Piquey s'inquiète de la multiplication des climatiseurs installés sans autorisation ni norme, source de nuisances sonores dans les ruelles étroites et de dégradation esthétique des façades. Le Maire rappelle que toute installation doit faire l'objet d'une demande spécifique en site inscrit, et qu'à défaut, elle est illégale. La Présidente et Laurent Maupilé évoquent la possibilité de réactiver un guide de bonnes pratiques, déjà existant mais non réédité, pour sensibiliser les habitants en amont plutôt que de laisser les conflits de voisinage se régler seuls.

Stationnement des vélos

Une riveraine du village de l'Herbe demande la réfection des parcs à vélos, insuffisants et dégradés face à l'afflux touristique croissant. Laurent Maupilé confirme qu'un travail est engagé avec les services techniques et Catherine Guillerm, en charge de l'environnement, sur la gestion des flux (vélos, véhicules, accueil touristique), avec un objectif d'avancées avant la fin de l'année, notamment sur le village de l'Herbe. Il cite l'exemple de parkings à vélos déjà mis en place à Grand Piquey, jugés utiles bien qu'insuffisants seuls.

Clôture

La Présidente clôt les échanges en invitant les adhérents à se retrouver autour d'un moment convivial, et rappelle l'importance de consulter régulièrement les infolettres de l'association pour rester informés des suites données à cette assemblée.

Fin de l'assemblée générale : 12h55.